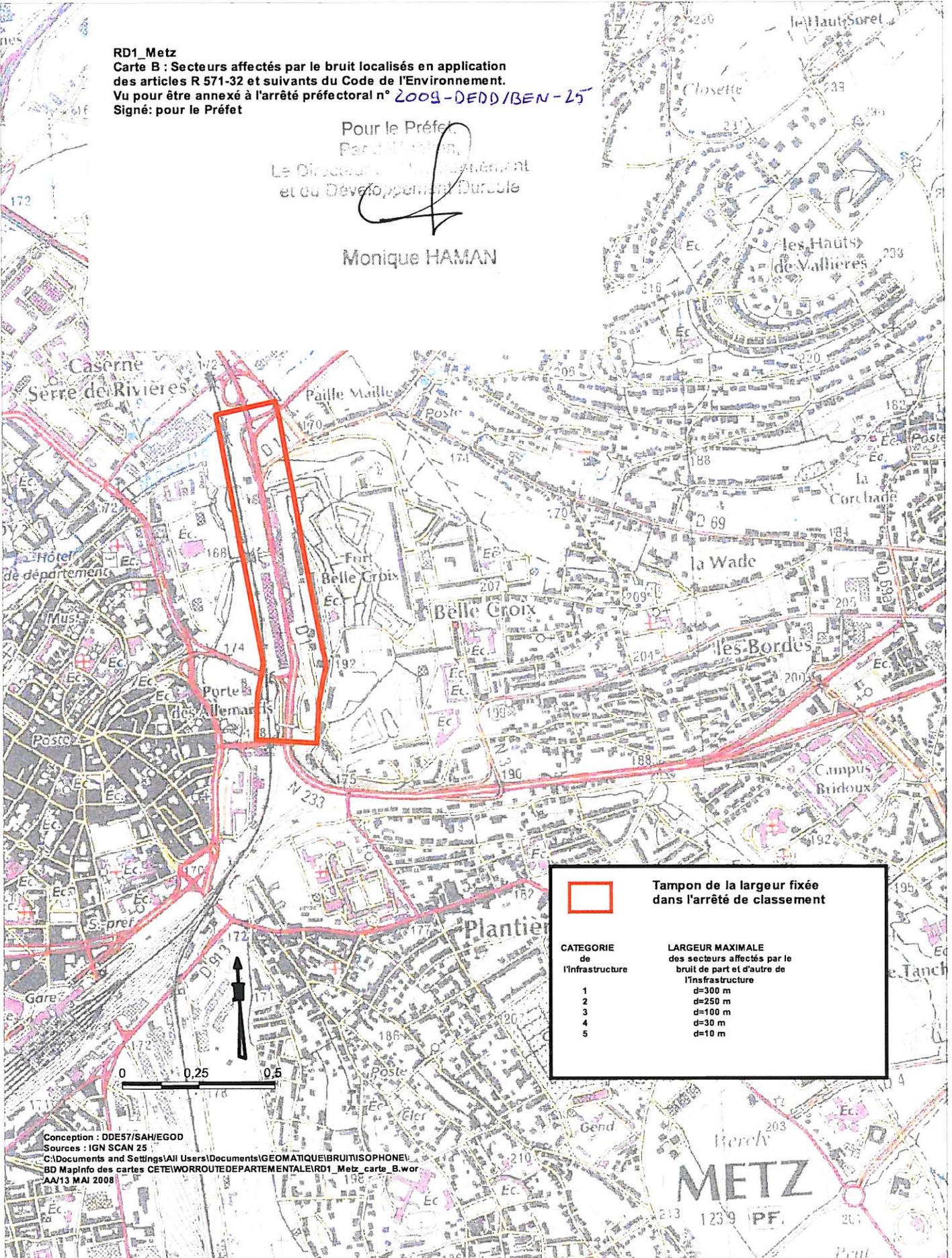


RD1_Metz
 Carte B : Secteurs affectés par le bruit localisés en application
 des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.
 Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2009-DEDD/BEN-25
 Signé: pour le Préfet

Pour le Préfet,
 Par M. Haman,
 Le Directeur de l'Aménagement
 et du Développement Durable

Monique HAMAN



 Tampon de la largeur fixée dans l'arrêté de classement

CATEGORIE de l'infrastructure	LARGEUR MAXIMALE des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	d=300 m
2	d=250 m
3	d=100 m
4	d=30 m
5	d=10 m

Conception : DDES7/SAH/EGOD
 Sources : IGN SCAN 25
 C:\Documents and Settings\All Users\Documents\GEOMATIQUE\BRUIT\ISOPHONE\BD MapInfo des cartes CETE\WORROUTE\DEPARTEMENTALE\RD1_Metz_carte_B.wor
 AA/13 MAI 2008

METZ
 1239 PF